

1 INITIATIVES

Action au profit des migrants, spectacle interactif, petit-déjeuner débat...

4 FOCUS

Susciter l'envie d'adhérer à l'Apel

6 RENCONTRE

Whaller premium offert aux Apel, avec Vincent Goutines, vice-président national

7 PERSPECTIVES

Règlement européen sur la protection des données : que doivent faire les Apel ?

8 EN BREF

Convention de mandat Apel-Ogec, espace privé...

n° 133
nov./déc.
2018

2 + sur apel.fr | espace privé

apelinfos

Au cœur de votre engagement

ÉDITORIAL

GILLES DEMARQUET

Président national de l'Apel

Chers amis,

Il sera question de technologie dans ce numéro, et plus précisément de RGPD et de transformation digitale. Comme vous le savez, le RGPD impose de nouvelles règles à nos associations. Celles-ci ne changent rien à notre droit de récupérer, par l'Ogec, les données de nos adhérents ou de les traiter, mais nécessite de mettre en place des procédures spécifiques.

La transformation numérique que connaît la société impacte nos modes de fonctionnement et ouvre de nouvelles opportunités. J'y vois une chance d'améliorer la communication et le partage de l'information à tous les niveaux de notre mouvement. C'est pourquoi nous avons fait le choix de proposer l'outil Whaller, dans sa version premium, à tout le mouvement. C'est une possibilité offerte à chacun de vous de mieux communiquer avec ses équipes, ou en réseau avec ses homologues d'autres Apel. Soyons donc créatifs dans l'utilisation de ces nouveaux outils, au service de notre mouvement et de notre mission d'éducateurs de nos enfants !

INITIATIVES

SAINT MARTIN D'URIAGE Notre-Dame initie ses élèves au développement durable

Un récupérateur d'eau et des bacs de compostage ont été installés dans l'école grâce à l'Apel. Ils font l'objet d'une démarche pédagogique.

 **Située dans les Alpes**, à une vingtaine de minutes de Grenoble, l'école Saint-Martin d'Uriage est une petite école familiale de cinq classes, dans laquelle les parents sont très investis. C'est l'année dernière que l'Apel a proposé à l'établissement d'entrer dans une démarche de développement durable. « Nous avons d'abord acheté un récupérateur d'eau pour arroser les plantes et le potager de l'école, explique Teddy Carrière, le président de l'Apel. C'est une cuve de 500 litres, que nous avons fixée sur les installations d'évacuation des eaux de pluies, lors de la journée annuelle de travaux que nous organisons dans l'établissement. » Il s'agissait là d'une première étape, qui s'est poursuivie par l'installation de trois bacs à compost dans l'enceinte de l'établissement. « Nous nous sommes rapprochés de la communauté de communes du



Les élèves participent volontiers au brassage du compost.

Grésivaudan, qui met gracieusement à disposition des associations des bacs à compost. Nous voulions trouver une solution pour éviter aux déchets de la cantine de finir à la poubelle. Ces bacs ont pu être installés pendant l'été, et le personnel être formé à leur utilisation. » Au-delà de son intérêt propre, cette initiative s'intègre dans une démarche pédagogique plus globale. « Dès le départ, notre souhait était ... »

novembre
décembre
2018

n° 133
apelinfos

de sensibiliser les élèves à la problématique environnementale, ajoute le président de l'Apel. Ils sont donc associés à l'arrosage du potager, mais aussi au brassage du compost, une fois par semaine, accompagnés par un membre de l'Apel. Les enseignants ont également repris la thématique en classe ». Une sensibilisation dont les retombées sont très positives, puisque les enfants sont à présent porteurs de préoccupations environnementales au sein de leurs familles. « Celles qui ne pratiquaient pas le compostage de leurs déchets y sont désormais très fortement encouragées par leurs enfants », se réjouit Teddy Carrière. ●

LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON

Un spectacle interactif monté par l'Apel du CSJA



Cette initiative originale a permis d'échanger avec les familles sur la nécessité d'une communication bienveillante.

« Des sketches, de l'humour et de la bienveillance pour réfléchir à ce que nous avons envie de vivre en famille », tel était le sous-titre de la pièce *Splendeurs et misères de la vie quotidienne*, qui s'est jouée le 5 juin dernier au Péage-de-Roussillon, devant un public de familles du centre scolaire Jeanne d'Arc. Joué par des collégiens, des lycéens et des parents d'élèves de l'établissement, ce spectacle interactif avait pour objectif d'aborder le thème de la vie de famille avec des ados, afin de faire réfléchir le public aux moyens d'adopter un mode de communication empreint de bienveillance.

ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

« Nous avons la chance d'avoir, au sein de l'établissement, une maman comédienne, Erika Leclerc-Marceau, qui est également formée à la communication non violente, témoigne

la présidente de l'Apel, Rophia Mahieddine. C'est avec elle que nous avons eu l'idée de ce projet, auquel nous avons aussi associé la pastorale. Notre idée était de susciter un échange avec le public, à partir de sketches humoristiques tirés de situations réelles. » C'est ainsi qu'après une première partie proposée sur le mode du théâtre forum, les spectateurs ont été invités, pendant l'entracte, à répondre par écrit à la question « Qu'est-ce qui vous rendrait la vie plus belle en famille ? ». Leurs réponses ont ensuite fait l'objet de débats pendant la seconde partie de soirée. « Ce fut un moment très riche et agréable, qui a été le point de départ d'une dynamique autour la communication non violente, à laquelle nous continuons de sensibiliser les élèves. Nous avons la chance que ces derniers se montrent très réceptifs, se félicite la présidente de l'Apel ». ●

Connaissez-vous les RPE ?

Organisées par les Apel dans les établissements, les Rencontres parents-école® sont des occasions d'échanges entre adultes de la communauté éducative. Avec le concours d'un animateur formé à la méthodologie développée par l'Apel, parents et enseignants sont amenés à dialoguer, à développer leurs connaissances sur un sujet donné et à conforter ensemble leurs compétences éducatives. Orientation, harcèlement, motivation, autorité... les thèmes proposés sont propices à des échanges riches et constructifs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur l'espace privé > Apel d'établissement > Agir dans l'établissement.





BAYONNE Quand l'Apel mène une action de solidarité au profit des migrants

À l'occasion de la journée de la gentillesse, l'Apel de l'ensemble scolaire du Saint-Esprit a lancé un appel au don de vêtements et de nourriture au profit de migrants.

C'est après avoir vu passer un appel au don de nourriture et de vêtements pour les migrants, relayé sur les réseaux sociaux par l'association Diakité Baiona, que la présidente d'Apel de l'ensemble scolaire du Saint-Esprit à Bayonne, Christelle Etchegoyen, a eu l'idée de mener une collecte au sein de son établissement. « Elle a soumis l'organisation de l'opération à l'approbation du conseil d'administration de l'Apel, puis de la directrice, et tout le monde s'est montré enthousiaste, témoigne la secrétaire de l'Apel, Audrey Mulot. Nous avons donc communiqué largement vers les familles, au travers d'affiches, de mails et d'un mot

dans les carnets de correspondance des élèves. L'association Diakité Baiona nous avait fait une liste précise des besoins : vêtements chauds, nourriture, produits d'hygiène, produits pour bébé... ».

JOURNÉE DE LA GENTILLESSE

Le 13 novembre, journée de la gentillesse, des bénévoles de l'Apel ont donc tenu des permanences devant les classes de l'école pour collecter les dons des familles. « Nous avons récolté une cinquantaine de kilos de nourriture, mais aussi des vêtements – neufs pour la plupart – des savons, dentifrices, brosses à dents... Nous remettons un petit cadeau à chaque élève pour le remercier

de son geste. En fin de journée, nous avons rempli deux voitures et sommes allés apporter les dons dans les locaux de l'association, dont les bénévoles ont été très touchés, relate Audrey Mulot ». Une opération qui a donc soulevé un véritable élan de solidarité, comme savent en susciter les Apel. ●



© Rawpixel.com / Freepik

DÉBAT ÉDUCATIF

Maternelle : quelles ambitions ? Un petit-déjeuner débat organisé par l'Apel nationale

Le 28 novembre était organisé par l'Apel, au Sénat, un petit-déjeuner débat sur la maternelle, autour d'experts du système éducatif, d'enseignants et de parents.

Parce qu'elle constitue le premier contact des enfants avec le système scolaire et qu'elle les accueille à une étape cruciale de leur développement, l'école maternelle mérite de faire l'objet de toutes les attentions. Alors qu'un projet de loi vise à rendre la scolarisation obligatoire dès trois ans, l'Apel nationale s'est entourée d'experts et d'acteurs de terrain pour échanger sur les ambitions qui doivent être celles du premier cycle de la scolarité. Si les enjeux individuels (stimulation

de l'envie de grandir) et sociaux (vivre-ensemble, lutte contre les inégalités) ont été pointés, la nécessité de renforcer la formation continue des enseignants avec l'appui des neurosciences, de prendre en compte l'enfant dans sa globalité ou d'apporter un soin particulier aux relations avec les familles ont également été évoquées. Retrouvez plus d'infos sur le petit-déjeuner débat, les résultats du sondage Apel BVA ainsi que des interviews vidéo sur www.apel.fr > Actualités.



VIE ASSOCIATIVE **Susciter l'envie d'adhérer à l'Apel**

Pour donner aux parents l'envie d'adhérer à l'Apel, il faut savoir présenter la mission de l'association, expliquer la raison d'être de la cotisation, et mettre en place une organisation efficace pour la collecter.

La traditionnelle campagne d'adhésion à l'Apel est cette année un peu anticipée, afin de vous permettre de vous organiser très en amont de la prochaine rentrée. En effet, pour se donner toutes les chances de voir les nouveaux parents adhérer à l'Apel, il faut être en mesure de leur donner des informations sur l'association

dès les premiers contacts qu'ils prennent avec l'établissement. Or les inscriptions démarrent de plus en plus tôt... Aussi, ne tardez pas à rencontrer votre chef d'établissement, pour lui demander de bien vouloir insérer des éléments d'information sur l'Apel dans le dossier d'inscription qui sera remis aux parents ! ●

Solliciter l'aide de l'établissement pour favoriser l'adhésion à l'Apel

L'Apel, une chance pour l'établissement

L'Apel est engagée dans la vie et l'animation des établissements.

- Elle contribue à leur dynamisme, en y développant des projets variés à destination des parents et de leurs enfants ;
- Elle constitue un lien dans les réseaux existants avec les partenaires extérieurs (par exemple avec la mairie concernant les forfaits communaux) ;
- Le responsable Apel est un interlocuteur représentatif, qui peut servir de médiateur entre l'établissement et les familles.

Comment favoriser l'adhésion des parents ?

- **Siguer une convention de mandat** entre l'Apel et l'Apel. Toute association ayant la possibilité de percevoir des cotisations pour le compte d'une autre, l'Apel peut demander à l'Apel de collecter les cotisations versées par les parents, et ainsi rendre plus simple leur gestion.
- **Joindre une lettre d'information** au dépliant de l'établissement, ainsi que le dépliant. Tous mobilisés pour l'avenir de nos enfants, dans le dossier d'inscription remis aux parents par l'établissement.
- **Traiter l'importance du montant de la cotisation** sur la lettre de motivation, en précisant le caractère facultatif de l'adhésion.



Ce qui finance la cotisation

La cotisation est la principale ressource de l'Apel, elle est donc indispensable à son fonctionnement. Elle finance :

- **Les actions menées au sein de l'établissement scolaire** : mise en place et formation des équipes de parents correspondants, organisation de rencontres parents-école, de conférences-débat ou de la fête de l'école, soutien des familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers, etc. ;
- **Les représentations** auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics ;
- **Le site du mouvement** : formation des responsables, organisation de colloques et de congrès ;
- **Les services nationaux offerts aux parents** :
 - **L'abonnement à famille à l'éducation**, magazine bimestriel qui leur propose des informations pratiques, des conseils, des témoignages et des pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité ;
 - **Le site internet www.apel.fr**, qui leur permet de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative, ainsi que de la vie de l'Apel ;
 - **La plateforme téléphonique Apel service**, au 01 46 90 09 60, qui met à leur écoute une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, éducateurs spécialisés) ;
 - **Un accueil gratuit et personnalisé par le service information et conseil aux familles** départemental ou régional, pour répondre à leurs questions sur les études et les professions, le choix d'un établissement ou l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre
www.apel.fr



FAIRE CONNAÎTRE L'APEL

C'est donc dès la remise aux parents du dossier d'inscription de leur enfant dans l'établissement que l'Apel doit pouvoir se faire connaître d'eux. Si nous vous proposons d'y insérer le dépliant national « Tous mobilisés pour l'avenir de nos enfants », il est tout

disponible en téléchargement sur l'espace privé.

Vous aurez par la suite d'autres occasions de faire connaître l'Apel aux parents : tout d'abord votre assemblée générale au mois de septembre, les cafés-accueil, bourse-aux-livres, rencontres parents-école®, conférences, et tout ce que vous pourrez mettre en place au fil de l'année. Quelles que soient les manifestations, pensez à rendre votre équipe très visible : t-shirts, badges, affiches, banderoles au logo de l'Apel... il serait vraiment dommage que les parents ne fassent pas le lien entre ces actions et l'Apel ! C'est le dynamisme, le sens de l'accueil et du service dont vous ferez preuve qui leur donneront envie d'adhérer à l'Apel, voire de vous rejoindre.

EXPLIQUER LE SENS DE L'ADHÉSION

Lorsqu'il s'agit d'encourager les parents à adhérer, le discours doit plutôt s'attacher à expliquer la

Une fiche récapitulative des informations à connaître pour développer les adhésions est à télécharger sur l'espace privé.

d'y joindre un courrier de présentation des actions de l'Apel d'établissement. Cette lettre sera également l'occasion de porter à la connaissance des parents les mentions légales consécutives à l'adoption du RGPD, et relatives au traitement par l'Apel des données personnelles de ses adhérents (cf. p.7, article de la rubrique Perspectives sur le RGPD).

NB : un modèle de lettre est

L'adhésion sur facture soutenue par le SGEc et la FNOGEC

La démarche visant à favoriser l'adhésion des parents est soutenue par le secrétariat général de l'Enseignement catholique et la fédération nationale des Ogec depuis de très nombreuses années.

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique et la fédération nationale des organismes de gestion de l'Enseignement catholique soutiennent la démarche que l'Apel nationale vous encourage à adopter pour favoriser l'adhésion des parents, à savoir :

- 1 faire passer une information sur l'Apel dans le dossier d'inscription des élèves,
- 2 faire figurer la cotisation sur la facture de scolarité,
- 3 passer une convention de mandat avec l'Ogec.

Vous trouverez, sur www.apel.fr, un ensemble de documents pour vous aider à entreprendre cette démarche : un courrier du président national de l'Apel, un courrier du secrétaire général de l'Enseignement catholique, un courrier du président de la Fnogec, une fiche explicative, un modèle de lettre aux parents, un modèle de convention de mandat Apel-Ogec.

Rendez-vous sur l'espace privé > Apel d'établissement > Agir dans l'établissement > Les incontournables > Développer les adhésions. 

raison d'être et les combats de l'Apel qu'à détailler le montant de la cotisation. En adhérant à l'association de leur établissement, les parents soutiennent en effet un mouvement national qui défend depuis bientôt 90 ans la liberté de choix de l'école, et les accompagne au quotidien dans leur mission de premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants. L'adhésion à l'Apel – via le paiement de la cotisation – permet aux différents échelons du mouvement de remplir leur mission (représentation des parents au sein de l'Enseignement catholique et vis-à-vis des pouvoirs publics, participation au débat éducatif, etc.) et finance les services dont bénéficient les parents : abonnement au magazine *Famille & éducation* et accès au site www.apel.fr, qui dispensent informations et conseils sur les thématiques éducatives et scolaires, accueil gratuit et personnalisé dans les **services Information et conseil aux familles** départementaux/

académiques, sur les questions d'orientation ou relatives aux enfants à besoins éducatifs particuliers, **plateforme téléphonique Apel service** qui met à leur écoute des spécialistes pour répondre de façon anonyme et confidentielle à leurs questions.

MANDATER L'OGEc POUR COLLECTER LES ADHÉSIONS

Une fois les parents convaincus de l'utilité de l'Apel et du bien-fondé d'y adhérer, il faut encore

mettre en place un système simple et efficace de collecte des cotisations. Nous vous invitons pour cela à solliciter, auprès de votre chef d'établissement, la possibilité de faire figurer la cotisation sur la facture de scolarité (en précisant le caractère volontaire de l'adhésion), puis à signer une convention de mandat avec l'Ogec, afin que ce dernier puisse collecter les cotisations pour le compte de l'Apel et lui fournir le fichier de ses adhérents. 

© Rawpixel.com / Freepik



6 RENCONTRE

AVEC VINCENT GOUTINES

Vice-président national de l'Apel

Whaller, un nouvel outil collaboratif au service des Apel

Dans le cadre de la stratégie de transformation digitale adoptée par sa nouvelle équipe présidentielle, l'Apel nationale propose aux Apel un accès gratuit à la version premium de Whaller, réseau social privé et collaboratif.

« Depuis que nous avons été élus à la tête de l'Apel nationale, Gilles Demarquet et moi-même avons notamment souhaité mettre l'accent sur la nécessité d'une transformation digitale du mouvement, indique Vincent Goutines. Nous pensons en effet qu'un certain nombre d'outils numériques peuvent améliorer le fonctionnement, la communication ou encore l'efficacité des équipes Apel. Nous ferons donc plusieurs propositions dans ce sens au cours de notre mandat, et commençons par la mise à disposition gracieuse de la version premium de Whaller, pour toutes les Apel qui le souhaitent. » Déjà utilisé par les services ICF, Whaller est une plateforme française de réseaux sociaux privés et collaboratifs, permettant de fédérer une équipe autour d'un ou plusieurs projets. Dans un environnement totalement sécurisé appelé sphère, les membres d'un groupe peuvent ainsi échanger, travailler en commun sur des supports, partager des documents... Si la version standard de Whaller est gratuite, la version premium, que l'Apel nationale met gracieusement à votre disposition, est pour sa part payante. Elle offre des fonctionnalités



« Nous sommes convaincus que Whaller offre des ressources qui peuvent être très précieuses pour les Apel », souligne Vincent Goutines.

très utiles : agenda, arborescence de documents, visualisation de l'état d'avancement des tâches assignées au groupe, import de flux externes, moteur de recherche, widgets, etc. « Nous sommes convaincus que Whaller offre des ressources qui peuvent être précieuses pour les Apel, mais ces dernières restent évidemment libres de l'utiliser... ou non, souligne Vincent Goutines ! » S'il s'agit d'un outil fiable et bien conçu, il doit cependant être animé par un modérateur (le créateur de la sphère) pour être véritablement au service de l'efficacité des équipes. 

POUR EN SAVOIR PLUS SUR
Whaller et la procédure à suivre
pour bénéficier de sa version premium,
rendez-vous sur



+ sur
apel.fr | espace
privé

ACTUALITÉS

Apel infos
n°133

RGPD : que doivent faire les Apel ?

Le règlement européen sur la protection des données est entré en vigueur au mois de mai dernier. Chaque Apel doit s'y conformer, puisque toutes collectent des données à caractère personnel. Explications.

Destiné à renforcer la protection des données personnelles des individus et à harmoniser les pratiques au niveau européen, le nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD) impose transparence et rigueur aux organismes collectant des données à caractère personnel.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'identité des parents d'élèves, leur adresse, leur numéro de téléphone, leur adresse email, ou encore les activités organisées par l'Apel auxquelles ils ont participé constituent des données personnelles. La collecte de ces données, leur utilisation, leur conservation ou leur transmission à des tiers doivent donc répondre aux exigences du RGPD. Ces dernières ne modifient en revanche en rien la possibilité, pour les Apel, de collecter des données personnelles par l'intermédiaire des Ogec.

MISE EN ŒUVRE DU RGPD

L'Apel nationale a consulté un cabinet d'avocat pour l'aider à élaborer l'ensemble des documents dont les Apel ont besoin pour mettre en œuvre le RGPD. Ces documents vous ont été transmis par vos Apel académiques/départementales. Vous les trouverez également en téléchargement sur l'espace privé.

LES ACTIONS À MENER

Toutes les Apel doivent impérativement : lire la note de sensibilisation sur le traitement des données personnelles ; remplir et tenir à jour un registre de traitement des données ; s'assurer qu'elles ne collectent que les données strictement nécessaires (aucune donnée sensible) ; renseigner le projet de politique de protection des données et le porter à la connaissance des parents ; co-signer la nouvelle convention de mandat Apel-Ogec ; faire parvenir aux parents, en principe via le dossier d'inscription qui leur est remis par le chef d'établissement, une lettre

qui précise que leurs coordonnées feront l'objet d'un traitement et qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation et à la portabilité ; faire figurer, le cas échéant, sur leur site internet ou leur page Facebook, leur politique de protection des données ; décider d'une durée de conservation des données ; être en mesure de répondre, dans un délai d'un mois, aux demandes de droit d'accès, de rectification, etc. ; faire signer un engagement de confidentialité aux administrateurs ayant accès au fichier des adhérents ; effectuer une auto-évaluation des mesures de sécurité relatives aux données qu'elles collectent ; notifier à la CNIL, dans un délai de 72 heures, toute faille de sécurité ayant affecté les données en sa possession.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur l'espace privé
> **Actualités**



Patrick Wiklacz,
référent RGPD pour
l'Apel nationale

Patrick Wiklacz a été nommé référent RGPD national. Il est chargé de s'assurer que la politique de traitement des données définie par l'Apel nationale est bien mise en œuvre, et peut être sollicité en cas de questions ou difficultés, via l'adresse mail rgpd@apelnationale.fr

CONTACT



Foire aux questions

Vous donner des clés de compréhension de la vie associative et du fonctionnement de l'Apel, telle est l'ambition de cette rubrique! 



À COMBIEN LA TRÉSORERIE D'UNE APEL DOIT-ELLE SE MONTER ?

La trésorerie d'une association qui n'a pas de charges particulières (pas de salaire à verser ou de loyer à payer) doit théoriquement se monter à un an de fonctionnement (18 mois maximum). Autrement dit, lors de la clôture de l'exercice fiscal, il est conseillé de disposer d'un fonds associatif

permettant de fonctionner tout au long de l'année suivante. L'assemblée générale peut ponctuellement décider de constituer une provision exceptionnelle pour financer un projet important à moyen terme (un projet défini, dont l'échéance se situe à deux ou trois ans, et que les ressources annuelles ne suffiraient pas à financer). En revanche, une Apel qui

présenterait un excédent de réserves systématique courrait le risque de perdre le caractère non-lucratif qui exonère les associations loi 1901 de charges fiscales. Il faudrait donc que son conseil d'administration s'interroge sur de nouvelles actions à mener, les ressources d'une Apel n'ayant d'autre finalité que de financer des projets au bénéfice des familles. ●

FAUT-IL RENOUVELER CHAQUE ANNÉE LA CONVENTION DE MANDAT APEL/OGEC ?

La convention Apel/Ogéc vise à formaliser le mandat que l'Apel confie à l'Ogéc pour



collecter les cotisations des parents et les lui reverser ensuite. Cette convention de mandat étant reconductible de façon tacite, il n'est normalement pas nécessaire de la renouveler chaque année.

Cependant, suite à l'adoption du RGPD, une nouvelle mention a dû être ajoutée sur le modèle de convention, qu'il vous faudra donc exceptionnellement re-signer cette année. ●

WWW.APEL.FR

Du nouveau sur l'espace privé

L'espace privé du site www.apel.fr, réservé aux responsables Apel (membres des bureaux et conseillers administrateurs) vient de faire l'objet d'évolutions graphiques et ergonomiques. Les actualités sont désormais présentées dans un carrousel, un moteur de recherche très visible et proposant des suggestions de mots-clés a été mis en place, la navigation a été simplifiée... N'hésitez pas à vous inscrire si vous ne disposez pas encore de votre compte, et à nous faire des retours sur votre expérience de navigation ! 

VIE ASSOCIATIVE

Un espace digital dédié au bénévolat

L'association Saint-Christophe (MSC Assurances) a lancé un espace digital dédié aux acteurs du monde associatif. Il propose des réponses claires aux questions que se posent bénévoles, dirigeants et salariés d'associations, sous la forme d'une bibliothèque de ressources comprenant un guide du bénévolat, des fiches thématiques, des vidéos, des outils pratiques, etc. Rendez-vous sur <http://guide-benevolat.saint-christophe-assurances.fr/.decouvrir/#page=1>.



277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 90

Directeur de la publication : Gilles Demarquet • Rédactrice en chef : Stéphanie Rivage, stephanie.rivage@apelnationale.fr • ISSN : 1247.4185 • Conception graphique : Rampazzo & Associés • Réalisation : Folio - o - cr.folio@yahoo.fr • Impression : Imprimerie Vincent - 26, avenue Charles-Bedaux - BP 4229 37042 - Tours Cedex 1 • Tirage : 20 100 exemplaires



Vos coordonnées sont traitées par l'Apel nationale dans le cadre de l'envoi d'Apel infos. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site www.apel.fr, et exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité en adressant un courriel à rgpd@apelnationale.fr.